



Compte rendu du comité directeur du 2 juillet 2020

Lieu : Visioconférence

Membres du comité directeur présents :

Christophe BOULET, Alain DARRAS, Guy DAVID, Michel OZOG, Patrice SOUCI, Cyrille VALLET, Patrick VALLET

Membres du comité directeur absents excusés :

André BOIX, Etienne BRESSON, Patrice CHARTIER, Loïc GIRARD

Adhérents présents :

Jean-François ALLAIS, Emmanuel LEFEVRE

Début de la réunion à 18h00

Approbation du compte rendu du comité directeur du 5 juin 2020

Approbation à l'unanimité des membres du comité directeur présents.

Les mesures sanitaires

Il est décidé de maintenir les mesures actuelles jusqu'à nouvelle ordre. De nouveaux planning seront communiqués aux membres afin qu'ils s'inscrivent avant de se rendre sur les zones de vol. L'objectif reste de limiter les groupes à 10 personnes maximum.

L'école saison 2020/2021

Une réunion à la salle a eu lieu vendredi dernier pour parler du programme de l'école.

La construction d'un avion est proposée par Patrick Vallet. Il est simple de construction et de pilotage.

L'école va essayer de s'orienter vers le multi rotor avec le support de Cyrille Vallet.

Cyrille se propose de former les moniteurs aux basiques des drones, matériel et pilotage.

Connaissance qu'ils pourraient ensuite transmettre aux élèves de l'école.

Un stage personnalisé va être proposé pendant une semaine des vacances à un élève qui en a fait la demande.

Le calendrier 2020

Le calendrier 2020 est passé en revue :

- Rajout d'une journée portes ouvertes au terrain le dimanche 13 septembre
 - Ce sera une journée de vol ordinaire pour les membres du club avec possibilité pour les visiteurs de découvrir le vol en double commandes.
 - Rajout d'une journée QPDD, Ailes et Brevets le samedi 3 octobre.
- Le planning mis à jour est joint à ce compte rendu.

L'organisation d'un BBQ au terrain

La section multi rotor va organiser un barbecue sur le terrain le samedi 29 ou dimanche 30 août si les conditions sanitaires du moment le permettent.

L'ensemble des membres sont invités à partager un moment convivial au terme d'une longue période de confinement et de restrictions.

Le projet associatif

Un document a été écrit par Patrick Vallet afin de rappeler auprès des autorités et organismes partenaires le projet associatif du club.

Ce document sera utilisé, notamment auprès de la FFAM et de la ville de Chartres en support à nos demandes de subventions

Le document a pour objectif de préciser le but du club, ses projets...

Il sera partagé avec l'ensemble des membres et mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale

Questions diverses

- Club house.

Un dossier est à présenter à la région afin d'obtenir une subvention.

Le dossier préparé par Patrick Vallet est tout à fait défendable auprès des autorités car le projet inclus l'accueil des PMR

Subventions confirmées :

7500 € par la FFAM pour 2020

7500 € par la FFAM pour 2021

Il est important de clôturer le dossier pour le mois de septembre afin de pouvoir soumettre le projet à l'assemblée générale qui sera convoquée

Il serait peut-être intéressant d'inclure dans le projet la réfection complète de la piste.

Cyrille Vallet se charge d'obtenir une idée du coût.

En fonction des conclusions du dossier complet, il pourrait être demandé aux membres de participer au coût de ce projet important pour le club. Cela sera soumis au vote des membres lors d'une assemblée générale spécifique.

Prochaine réunion planifiée le Jeudi 27 Aout 2020 à 19h à la salle

Fin de la réunion à 19:45